

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité



Security Intelligence Review Committee

Bureau du président

Office of the Chairman

TRÈS SECRET//RAC

N° de dossier : 2800-224

Le 17 janvier 2018

L'honorable Ralph Goodale, C.P.
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
269, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8

Monsieur,

Objet : Étude sur les postes à l'étranger : (Étude du CSARS 2017-05)

Chaque année, le CSARS se rend dans des postes à l'étranger pour entreprendre un examen approfondi du travail du SCRS à l'extérieur du Canada et mieux apprécier la nature, la portée et la complexité de ses activités hors de nos frontières. Cette année, le CSARS a visité deux postes qui ont coopéré sur un certain nombre de dossiers et dont les exigences en matière de collecte de renseignement sont similaires. De l'information contextuelle figure à l'**annexe A**.

Durant les visites du CSARS en septembre 2017, la directrice exécutive et deux membres du personnel de recherche ont rencontré le personnel du SCRS dans le but d'analyser une diversité d'enjeux et de mieux comprendre le milieu de travail sur place.

Le CSARS a constaté que les activités du SCRS menées depuis les deux postes à l'étranger entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 janvier 2017 respectaient la *Loi sur le SCRS* et les instructions ministérielles; elles concordaient aussi avec les priorités du SCRS et ses exigences en matière de renseignement. Tous les échanges avec des partenaires étrangers impliquant les deux postes relevaient des ententes visées à l'article 17 qui avaient été conclues. Toutefois, le CSARS a constaté des cas de non-respect de la politique interne, selon laquelle une mise en garde précise devait être jointe aux documents lorsque certaines informations sont communiquées aux partenaires étrangers du SCRS. Le CSARS recommande que le SCRS instaure un mécanisme d'assurance de la qualité pour veiller à l'inclusion de toutes les mises en garde requises avant la communication d'information à ses partenaires.

Le CSARS a constaté que les postes entretenaient des relations positives avec tous leurs partenaires et que les partenaires canadiens dans les missions à l'étranger semblent tous

apprécier la présence du SCRS. Ce dernier est en mesure de contribuer à l'évaluation des signalements de menaces reçus par les partenaires canadiens, soit sous forme d'expertise en analyse soit au moyen d'activités de liaison avec les partenaires.

La valeur de la présence du SCRS en Europe a été mise en évidence à _____ et _____, après que chacun des deux pays a été victime d'attaques terroristes. Grâce au SCRS _____, la mission canadienne a eu l'assurance que tout renseignement relatif aux attentats en question – ou à de futurs attentats – serait transmis sans délai. C'est également après les attentats _____ que l'aide du SCRS dans l'analyse de la situation sur le plan de la sécurité a été non seulement appréciée mais bien nécessaire.

Cette étude a souligné au CSARS l'importance des postes de liaison à l'étranger dans les activités de collecte du SCRS ainsi que leur grande contribution lorsqu'il doit veiller à ce que ses partenaires canadiens à l'étranger reçoivent le nécessaire, notamment de l'expertise et une analyse critique. Cependant, le CSARS reconnaît que le succès du SCRS outre-frontière dépend énormément de la personnalité et du sens de l'initiative des chefs de poste.

Nous serions heureux de discuter des conclusions et des recommandations du comité avec vous.

Nos plus sincères salutations,



Pierre Blais, C.P.
Président

c.c. :

David Vigneault, directeur du SCRS

DG/

Annexe A

L'examen portait principalement sur la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 janvier 2017, mais le CSARS a pris connaissance de documents qui tombaient en dehors de ces dates afin d'analyser certaines questions pertinentes en profondeur.

Le CSARS a rencontré _____ et d'autres représentants du Canada travaillant au sein des missions – l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le ministère de la Défense nationale, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Affaires mondiales Canada.

Outre les séances d'information sur place auxquelles assistaient les chefs de poste, le CSARS a consulté des documents relatifs aux activités des postes notamment : le profil du poste et du pays; le profil des ententes fondées sur l'article 17; rapports hebdomadaires de reddition de comptes; tous les documents contenus dans les dossiers des partenaires étrangers; toute l'information envoyée aux partenaires au titre de l'article 17.

ont été choisis parce qu'ils collaborent étroitement sur plusieurs dossiers.

De plus, _____ ont été victimes récemment d'attentats terroristes, ce qui a permis au CSARS d'examiner la contribution du SCRS en temps de crise.

Le SCRS est présent _____ depuis sa création en 1984, lorsqu'il a pris en charge le travail de liaison et de renseignement auparavant confié à la GRC. Outre ses responsabilités à l'égard des partenariats _____, le poste _____ s'occupe aussi de la liaison avec des organismes _____. La vaste majorité de ces activités de liaison impliquent les organismes _____, mais _____ assume un rôle de plus en plus capital _____ est aussi un partenaire d'importance _____

_____ a ouvert ses portes en 2010 après avoir déménagé _____. En plus de faire la liaison avec _____, _____ s'occupe de _____

Une procédure du SCRS entrée en vigueur en août 2015 précise comment et quand utiliser les mises en garde précises et les assurances dans le cadre des échanges d'informations avec des partenaires canadiens ou étrangers. Une des mises en garde qui doit être incluse dans toute la correspondance avec des _____

entités étrangères porte sur la conformité aux règles du droit international, dont la *Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* des Nations Unies¹. Après avoir examiné plus de 1 000 documents du SCRS envoyés à des partenaires dans le cadre d'ententes de liaison, le CSARS a constaté que cette mise en garde obligatoire avait été omise dans plus de 35 documents.

Les deux chefs de poste s'affairent à accroître la vigilance à l'égard des menaces en matière de contre-ingérence.